

2 octobre 1970

Le Chef du SCPRI

à

Monsieur le Préfet des Yvelines

1, rue Jean Houdon

78. VERSAILLES

N° 33 288-I  
CFR/AA

Référence : Votre arrêté préfectoral du 9 juin 1969 DDD PC n° 173  
Votre lettre du 20 mars 1970, n° 220  
Ma lettre du 12 janvier 1970, n° 29 300-I.

Objet : Propriété de la Société Nouvelle du Radium à Gif-sur-Yvette.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un nouveau contrôle de la propriété mentionnée en objet a été effectué par mon Service le jeudi 17 septembre 1970.

Les conclusions du rapport de ce contrôle, après les dernières opérations de décontamination, ainsi que les nouveaux éléments recueillis sur place, ne permettent d'émettre maintenant un avis favorable quant à la levée des arrêtés d'interdiction qui frappent cette propriété.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Professeur P. PELLERIN  
Chef du SCPRI